

## Formation

# LA RUBRIQUE « FORMATION » DU SITE WEB DE L'INRS FAIT PEAU NEUVE

La rubrique « Formation » du site de l'INRS vient de faire l'objet d'une refonte profonde pour rendre l'offre de formation plus lisible, plus accessible et plus cohérente avec le reste du site afin de mieux répondre aux besoins d'information des entreprises, des services de prévention et des organismes de formation.

*THE 'TRAINING' SECTION OF THE INRS WEBSITE HAS BEEN REDESIGNED – The 'Training' section of the INRS website has been given a new look, to make the training options clearer and more accessible. It is now more consistent with the rest of the site, which will help to keep companies, prevention services, and training organisations better informed.*

AURÉLIE  
PÉRISSE  
INRS,  
département  
Formation

### Clarifier une offre foisonnante

La nouvelle rubrique « Formation » a été repensée pour faciliter la recherche d'information et simplifier l'expérience utilisateur. Le principe retenu a été de concevoir une arborescence simple, pragmatique, allant à l'essentiel et en cohérence avec la refonte plus large du site et le catalogue papier. L'offre de formation dispensée par des organismes habilités par l'INRS et le réseau de l'Assurance maladie – Risques professionnels est plus largement détaillée, au même titre que les formations assurées directement par l'INRS, en présentiel ou à distance.

### Trois grandes portes d'entrée

La nouvelle rubrique, accessible directement depuis la page d'accueil du site, s'organise autour de trois sections pensées à partir des besoins concrets des utilisateurs (Cf. Figure 1) :

- « Trouver une formation », pour les entreprises, les services de prévention et de santé au travail et les salariés qui recherchent une formation adaptée: près de 100 formations y sont référencées.
- « Devenir organisme de formation habilité », pour les organismes de formation ou les entreprises souhaitant rejoindre le réseau des organismes habilités par l'INRS et l'Assurance maladie - Risques professionnels.
- « Actions en direction de la formation initiale », pour les établissements de l'enseignement professionnel et de l'enseignement supérieur qui

souhaitent découvrir les actions et les outils de formation en santé et sécurité au travail proposés par l'INRS en direction des élèves et étudiants de ces filières.

### Un classement thématique harmonisé

La section « Trouver une formation » suit le même plan de classement thématique que l'ensemble du site internet inrs.fr, ce qui facilite la navigation entre les différentes ressources. Les formations sont regroupées par grands thèmes de la prévention des risques professionnels :

- « Fondamentaux de la prévention » et « Management en santé et sécurité du travail » ;
- « Sauvetage secourisme du travail », avec des contenus spécifiques comme la page « Devenir formateur de sauveteur secouriste du travail » ;
- « Démarches, méthodes et outils » : évaluation des risques professionnels, analyse des accidents du travail ;
- « Risques spécifiques » : biologique, chimique, qualité de l'air, activité physique, amiante, bruit, espaces confinés, travail en hauteur, addictions, champs électromagnétiques, horaires atypiques, machines, rayonnements ionisants, ambiances lumineuses, vibrations, risques pour la reproduction, risques psychosociaux ;
- « Secteurs spécifiques » : aide et soin à domicile, sanitaire et médico-social, transport routier et logistique.

Cet alignement facilite le passage d'une rubrique à l'autre pour un même thème (par exemple, du contenu documentaire à l'offre de formation).

### Identifier plus facilement les formations éligibles à l'habilitation

La deuxième section, « Devenir organisme de formation habilité », présente le déploiement de l'offre de l'INRS et de l'Assurance maladie - Risques professionnels, un dispositif qui permet de former chaque année plus de 1,4 million de stagiaires. Elle détaille le fonctionnement du réseau composé de plus de 6 500 organismes de formation et 2 900 entreprises habilités.

L'espace précise les conditions d'accès au réseau des organismes habilités et les critères requis pour dispenser ces formations (Cf. Figure 2). Dix dispositifs de formation sont ensuite détaillés chacun sur une page dédiée: sauvetage secourisme du travail (SST), prévention des risques liés à l'activité physique (Prap), secteur de l'aide et soins à domicile (ASD), évaluation des risques professionnels et analyse des accidents du travail (EvRP/AAT), prévention des troubles musculosquelettiques (TMS), secteurs du sanitaire et médico-social (SMS), du transport routier, activités auxiliaires et logistique (TRL), certificat d'aptitude au travail en espace confiné dans le domaine de l'eau et de l'assainissement (Catec), échafaudages de pied (recommandation R 408), échafaudages roulants (R 457). Chaque page de dispositif permet d'accéder à la liste actualisée des organismes habilités, de préciser les publics visés, la durée, les prérequis, ainsi que les modalités de suivi et de renouvellement de l'habilitation.

### Valoriser les actions vers la formation initiale

La troisième section, consacrée aux « Actions en direction de la formation initiale », s'inscrit dans la volonté de valoriser les actions de l'Institut autour de deux filières: d'une part, l'enseignement professionnel, avec des ressources adaptées pour sensibiliser les élèves et apprentis, souvent plus vulnérables lors de leurs premiers pas en entreprise; d'autre part, l'enseignement supérieur, où l'objectif est d'intégrer les enjeux de santé-sécurité dans la formation des futurs cadres et managers, dont les décisions façonneront les conditions de travail de demain. Ces pages présentent les partenariats, ressources pédagogiques, modules de formation et dispositifs d'accompagnement pouvant être mis à disposition des enseignants et des établissements et permettant de former à la S&ST des élèves et étudiants de la formation initiale.

### Une recherche facilitée

La refonte éditoriale de la rubrique « Formation » s'accompagne d'évolutions techniques. L'objectif



↑ FIGURE 1 La nouvelle rubrique, accessible directement depuis la page d'accueil du site, s'organise autour de trois sections pensées à partir des besoins concrets des utilisateurs.



↑ FIGURE 2 Détail de la deuxième section « Devenir organisme de formation habilité ».

est de rendre possible un tri plus fin de l'offre de formation de l'INRS par thèmes et par publics, sans modifier l'affichage détaillé de chaque fiche (places disponibles, modalités, etc.). De nouveaux champs spécifiques, « Thèmes » et « Publics », sont ainsi plus détaillés, tandis que les libellés des champs existants ont été revus pour être plus explicites pour les visiteurs.

### Une vitrine de l'offre de formation de l'INRS

Au-delà d'une simple réorganisation, la refonte de la rubrique « Formation » - qui bénéficie désormais d'un accès direct depuis la page d'accueil du site - met en vitrine l'offre de formation à la prévention des risques professionnels de l'INRS. Elle simplifie la navigation, harmonise le classement thématique, met en lumière les dispositifs de formation liés à l'habilitation ainsi que les actions vers la formation initiale. ●